

FICHE 2 : LA REGION PACA

FONCTIONNEMENT ET CHIFFRES CLES

1) Mode d'élection

Les conseillers régionaux sont élus tous les six ans au suffrage universel direct. Le conseil régional coordonne le développement économique du territoire dont il a la charge. Il siège en séance plénière avec tous ses membres (123 pour la région PACA) ou en commission permanente et restreinte (42 en PACA). Le mode de scrutin est proportionnel par liste départementale. Le président, les vice-présidents et présidents de commission sont élus par les conseillers régionaux en leur sein.

2) Moyens d'action

Les ressources financières de la région proviennent des impôts locaux directs (taxe foncière, taxe d'habitation et taxe professionnelle) et de taxes additionnelles spécifiques sur les droits de mutation, les permis de conduire et les cartes grises. Elles sont complétées par des dotations de l'Etat (contrat de plan Etat-région) au titre du transfert de compétences prévu par la décentralisation. La région peut également avoir recours à l'emprunt et recevoir des subventions diverses, notamment de l'Union européenne.

3) Organisation

Le président de région est le chef de l'assemblée régionale. En PACA, il s'agit actuellement de Michel Vauzelle. Interlocuteur de l'Etat, il négocie les contrats de plan, prépare le budget et décide des grandes orientations. Il s'appuie sur les services administratifs et techniques de l'administration régionale, sous l'autorité d'un directeur général des services. Il est assisté par un conseil économique et social régional (CESR), composé de représentants du monde socio-professionnel, et qui donne des avis consultatifs.

Le préfet de région, représentant de l'Etat, assure le contrôle de légalité des actes régionaux, et la Chambre régionale des comptes le contrôle financier.

4) Le Conseil Régional PACA

Le nombre d'élus à la région est proportionnel à l'importance démographique de chaque département. En PACA, les chiffres sont les suivants :

- Bouches-du-Rhône : 49 élus
- Alpes-Maritimes : 28 élus
- Var : 23 élus
- Vaucluse : 14 élus
- Alpes de Haute-Provence : 5 élus
- Hautes-Alpes : 4 élus

Total : 123 élus.

Répartition des 123 conseillers régionaux PACA

| | |
|---|-----------|
| Groupe Socialiste, radical, citoyen et apparentés | 46 |
| Groupe Communiste et partenaires | 19 |
| Groupe Verts et apparentés | 8 |
| <i>Total majorité régionale</i> | <i>73</i> |
| Groupe UMP, Nouveau centre, et apparentés | 31 |
| Groupe Front national | 16 |
| Non inscrits - non apparentés | 3 |

5) Quelques données chiffrées région PACA

- 31399 km², soient 5,7% du territoire national
- 4,8 millions d'habitants (8% de la population nationale)
- 1,7 millions d'actifs (7% de la population active nationale)
- 40000 habitants supplémentaires/an depuis 2000
- 20% de la population a plus de 65 ans
- 1,8 milliard d'euros pour le budget 2009
- Dont 172 millions d'euros contrat de plan Etat-région